Accord du participe passé des verbes pronominaux

Fiche de révision CRPE · 9 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Savoir accorder les mots dans la phrase et expliquer ses choix », 4e : « Découvrir l'accord du participe passé des verbes pronominaux »

Le verbe pronominal se conjugue avec l'auxiliaire être, mais le passé composé avec être ne suffit pas à le reconnaître. Cette fiche décrit le repère du pronom et les emplois de la voix pronominale.

Ce que le jury attend

La phase d'étude de la langue de la première épreuve écrite porte sur les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques, au niveau du cycle 4. Un candidat doit donc savoir reconnaître un verbe pronominal et en nommer l'emploi avec la terminologie d'Eduscol, en s'appuyant sur la phrase qui le contient.

Reconnaître un verbe pronominal

Le verbe pronominal est une forme conjuguée précédée d'un pronom personnel de même personne que le sujet. La terminologie d'Eduscol le décrit ainsi : la forme verbale est toujours précédée de ce pronom, et l'auxiliaire employé est être.

> **DÉFINITION**
>
> **Verbe pronominal** : verbe dont la forme conjuguée est précédée d'un pronom personnel de même personne que le sujet (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*). Au passé composé, il se conjugue avec l'auxiliaire *être*. L'ensemble de ces verbes constitue la voix pronominale.

Le repère le plus sûr est la place du pronom. Dans *nous nous levons tôt*, le pronom *nous* précède la forme verbale et reprend le sujet *nous*. Dans *Sami est sorti tôt*, la forme *est sorti* n'est précédée d'aucun pronom de même personne : le verbe n'est pas pronominal, même si l'auxiliaire est *être*.

EXEMPLE

- *Je me prépare pour l'épreuve.* : pronom *me* de même personne que *je*, verbe pronominal.
- *Vous vous trompez de salle.* : pronom *vous* de même personne que le sujet *vous*, verbe pronominal.
- *Elle est partie avant le signal.* : auxiliaire *être* sans pronom de même personne devant le verbe, passé composé ordinaire.

Les trois emplois de la voix pronominale

Eduscol distingue trois emplois principaux, selon le rôle que joue le sujet : agent (il fait l'action), patient (il la subit), ou les deux à la fois. Ces trois emplois se subdivisent en cinq cas, que le tableau ci-dessous présente.

Cas	Rôle du sujet	Repère
Réfléchi réflexif (emploi réfléchi)	agent et patient : il agit sur lui-même	*elle se coiffe*
Réfléchi réciproque (emploi réfléchi)	agents et patients à la fois : l'action est mutuelle	*ils se téléphonent*
À sens passif	patient : il subit l'action	*ce pain se conserve mal*
À sens actif, essentiellement pronominal	agent : le verbe n'a pas d'autre construction que la voix pronominale	*elle se souvient de sa copie*
À sens actif, occasionnellement pronominal	agent : la forme pronominale coexiste avec une forme non pronominale	*tu te trompes de route*

Le sens d'un verbe peut changer selon qu'il est pronominal ou non : *tromper quelqu'un* et *se tromper de route* ne décrivent pas la même action. Le repère du type reste donc la phrase entière, et non le seul verbe.

MÉTHODE

1. **Vérifier la forme.** Un pronom *me*, *te*, *se*, *nous* ou *vous* de même personne que le sujet précède-t-il la forme verbale ? Sinon, le verbe n'est pas pronominal.
2. **Lire le rôle du sujet.** Le sujet agit-il sur lui-même (réfléchi) ou sur un autre sujet dans une action mutuelle (réciproque) ? Subit-il l'action (sens passif) ? Le verbe existe-t-il sans la forme pronominale (occasionnel) ou non (essentiel) ?
3. **Justifier en une phrase.** Nommer le pronom, sa personne, le cas retenu et la raison du choix.

Accorder le participe passé

Le participe passé d'un verbe pronominal se conjugue avec *être*, mais il ne s'accorde pas toujours avec le sujet. Pour décider, on regarde le rôle du pronom : est-il complément d'objet direct (COD) ? L'Académie française, autorité de langue, distingue deux cas. Les ressources d'accompagnement d'Eduscol (2023) donnent un test de reformulation pour les trancher.

> **DÉFINITION**
>
> **Complément d'objet direct (COD)** : complément du verbe construit sans préposition, comme *la voiture* dans *elle lave la voiture*. Le **complément d'objet indirect (COI)** est introduit par une préposition, comme *à sa voisine* dans *elle parle à sa voisine*.

Premier cas : le pronom n'est pas un complément d'objet

Le participe s'accorde alors avec le sujet, en genre et en nombre. Ce cas regroupe :

- les verbes pronominaux **à sens passif**, où le sujet subit l'action : *ces tables se sont vendues à bas prix*, c'est-à-dire *ont été vendues* ;
- les verbes **essentiellement pronominaux**, qui n'existent qu'à la forme pronominale, comme *s'absenter* ou *se souvenir* : *les deux candidates se sont absentées* ;
- l'emploi pronominal de verbes qui ont aussi une forme non pronominale, comme *s'apercevoir de quelque chose*.

Deuxième cas : le pronom est un complément d'objet

Le participe suit alors la règle de l'auxiliaire *avoir* : il s'accorde avec le COD **s'il est placé avant le verbe**, et reste invariable s'il est placé après, ou s'il n'y a pas de COD.

- **Le pronom *se* est COD** : *les deux sœurs se sont coiffées* (elles ont coiffé elles-mêmes). Le pronom précède le verbe et représente un sujet féminin pluriel : accord.
- **Le pronom *se* est COI** : *elle s'est brossé les cheveux* (elle a brossé ses cheveux à elle-même). Le COD *les cheveux* suit le verbe : pas d'accord.
- **Le pronom *se* est COI, sans COD** : *les deux directrices se sont succédé à la tête de l'école*, puisque l'on succède à quelqu'un. Pas d'accord.
- **Le COD est un pronom relatif placé avant le verbe** : *les robes qu'elle s'est achetées*. Le pronom *se* est COI (elle a acheté à elle-même), mais *que* est COD antéposé et reprend *les robes* : accord au féminin pluriel.

Le test de reformulation

Pour savoir quel complément le pronom remplace, on reformule la phrase sans la voix pronominale.

MÉTHODE

1. Reformuler sans la voix pronominale : *elle s'est coiffée* devient *elle a coiffé elle-même* ; *elle s'est brossé les cheveux* devient *elle a brossé ses cheveux à elle-même*.
2. Lire le complément remplacé par *s'* : *elle-même* suit directement le verbe, sans préposition, et signale un COD ; *à elle-même* signale un COI.
3. Appliquer la règle : COD placé avant le verbe, accord ; COI, pas d'accord avec *se*.

Cette fiche se limite aux deux cas de base. Les constructions suivies d'un infinitif ne sont pas traitées ici : le programme de 4e demande de **découvrir** l'accord du participe passé des verbes pronominaux, non de le maîtriser dans tous ses cas.

Sur la nature des sources : l'Académie française fait autorité en matière de langue, sans être un texte réglementaire ; les pages d'Eduscol sont des ressources d'accompagnement. Le programme officiel est le BO n° 10 du 5 mars 2026.

Pourquoi cette notion au cycle 4

Le programme de 4e prévoit de découvrir l'accord du participe passé des verbes pronominaux, après l'étude de l'accord avec *être* et *avoir* en 5e. Avant tout accord, le candidat doit donc savoir reconnaître la forme pronominale et nommer son emploi : c'est le socle de l'étude de la langue.

Les pièges à éviter

- **Confondre le verbe pronominal et le passé composé avec *être*.** Les deux se conjuguent avec *être*, mais seul le verbe pronominal a un pronom de même personne que le sujet devant la forme verbale.
- **Confondre le réfléchi et le sens passif.** Dans *elle se lave*, le sujet agit sur lui-même. Dans *ce pain se conserve mal*, le sujet subit l'action : il ne fait rien sur lui-même.
- **Oublier la personne du pronom.** Le pronom est de même personne que le sujet : *nous nous levons*, *vous vous levez*. Une personne différente signale une autre construction.
- **Accorder avec le sujet** dans *elle s'est brossé les cheveux* : le pronom est COI, le participe reste invariable.
- **Croire qu'un verbe a toujours le même emploi.** *Tromper* et *se tromper* ne décrivent pas la même action : l'emploi se lit dans la phrase.

Pour aller plus loin

La notion de base de l'accord du participe passé avec *être* et avec *avoir* est traitée dans la fiche du participe passé. Le quiz et les exercices de cette notion permettent de s'entraîner à reconnaître la

forme pronominale et à nommer l'emploi du verbe, avant de passer à la justification écrite.

À RETENIR

- Un verbe pronominal a un pronom de même personne que le sujet devant la forme verbale, et se conjugue avec *être*.
- Le passé composé avec *être* ne suffit pas à reconnaître un verbe pronominal.
- Trois emplois : réfléchi (réflexif ou réciproque), à sens passif, à sens actif (essentiellement ou occasionnellement pronominal) : cinq cas au total.
- La justification écrite nomme le pronom, sa personne et le cas retenu.
- Pronom non COD (sens passif, verbe essentiellement pronominal) : le participe s'accorde avec le sujet.
- Pronom COD placé avant le verbe : le participe s'accorde avec lui.
- Pronom COI et COD placé après le verbe : le participe reste invariable.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Savoir accorder les mots dans la phrase et expliquer ses choix » : quatrième, objectif « Découvrir l'accord du participe passé des verbes pronominaux », consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau II, 3.9.4 « Les voix », p. 141-142 : voix pronominale, verbe pronominal réfléchi (réflexif, réciproque), à sens passif, à sens actif (essentiellement et occasionnellement pronominal), consulté le 02/11/2026
3. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), art. 18, A, 1° (première épreuve d'admissibilité, phase d'étude de la langue), consulté le 02/11/2026
4. Exploitation des évaluations nationales de 4e — Français, orthographe : l'accord du participe passé (Eduscol, juillet 2023), PDF p. 11 : test de reformulation (« s' » remplacé par « elle-même » : COD, accord ; par « à elle-même » : COI, pas d'accord). Ressource d'accompagnement, non réglementaire, consulté le 02/11/2026
5. Académie française, « Questions de langue », entrée « Pronominaux (Verbes, accord du participe passé) », cas 1 (pronom non analysable comme COD : accord avec le sujet) ; cas 2 (pronom COD : accord avec le COD antéposé ; COI : pas d'accord). Autorité de langue, non réglementaire, consulté le 02/11/2026
6. Académie française, page « Emplois et usage des mots » du 6 octobre 2022 (« L'idée que Michel s'est faite »), COD pronom relatif « que » placé avant le verbe : accord du participe passé, consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.
